Organisation des entreprises

Brigitte Lehmann

UE - 2080

Activité	Intitulé de l'activité	Volume horaire
1208A	Organisation des entreprises	48
1208B	Stage d'observation	28 (8 + 8 + 12)

Acquis d'apprentissage terminaux

Organisation des entreprises

- Avoir compris les sujets abordés et être capable de le montrer dans une situation particulière proposée
- Etre capable de décrire et d'analyser un processus
- Etre capable de décrire et d'analyser un cycle de vie de développement logiciel, non présenté au cours
- Etre capable de choisir un cycle de vie

Acquis d'apprentissage terminaux

Stage d'observation

- Ecrire une présentation PPT ou équivalent
- Etre capable d'exprimer dans ses propres mots et de transmettre l'expérience qu'il a vécue en entreprise
- Etre capable de décrire l'entreprise et le service dans lequel il a été accueilli
- Etre capable de décrire ce qu'il a observé
- Etre capable de faire des liens avec les cours suivis à l'institut

Stage d'observation

STAGEObs-3-AvantStage.pptx

Organisation des entreprises

Objectifs

• Dans le cadre du baccalauréat en informatique de gestion,

• Faire comprendre le monde des entreprises

• Proposer une démarche de réflexion à l'étudiant afin qu'il puisse se préparer à entrer dans la vie active

Méthode de travail

- Prise de notes aux cours, pour compléter les slides
- Après chaque chapitre, le professeur informe sur de possibles questions d'examens
- L'étudiant peut disposer <u>d'une SEULE fiche de notes</u> à l'examen (moitié d'un A4)

Table des matières

- Chapitre 1: l'entreprise
- Chapitre 2: les principaux processus de l'E
- Chapitre 3: l'ingénierie logicielle
- Chapitre 4: la qualité
- Chapitre 5: le contrat de travail et la rémunération
- Chapitre 6: des outils statistiques

Présentation des chapitres

Chapitre 1: l'entreprise

- L'entreprise
- L'assemblée générale
- Le conseil d'administration
- Les comités
- Le management
- Les données légales
- Le projet d'entreprise
- La responsabilité sociétale des entreprises
- L'entrepreneuriat social

Les principaux processus de l'entreprise

- Qu'est-ce qu'un processus ?
- Achat
- Logistique
- Vente
- eBusiness

L'ingénierie logicielle

- Cycle de vie des logiciels
- Cascade
- Rapid Application Development : Prototyping
- Modèle en Y, modèle en V
- Spirale
- Processus Unifié
- eXtreme Programming
- Scrum
- Choix
- Gestion du risque

La qualité

- Assurance qualité
- Contrôle qualité
- Certification
- Démarche
- Mise en application
- Mesures

Le contrat de travail et la rémunération

- Contrat
- Rémunération

Des outils statistiques

- Statistique descriptive
 - Concepts de base
- Droite de régression linéaire (?)
- Utilisation en entreprise

Chapitre 1: l'entreprise

http://www.guberna.be

Stratégique, Johnson G., Pearson Education France, 9ème édition, 2011

L'entreprise?

- Qui est-ce ?
- Intérêts divergents
 - Actionnaires : dividendes les plus élevés
 - Ex: pourrait vouloir des dividendes élevés alors que l'entreprise aurait besoin de réinvestir ses bénéfices
 - Dirigeants: tirer profit de leur travail.
 - Ex: pourrait exagérer les avantages en nature, rechercher la croissance à tout prix pour maximiser les bonus
 - Ex: pourrait filtrer l'information vers les actionnaires
 - Autres parties prenantes

L'entreprise?

« Les parties prenantes - ayant droit - sont les individus ou les groupes qui dépendent de l'organisation pour atteindre leurs propres buts et dont l'organisation dépend également. »

Stratégique, Johnson G., p147

- PP économiques : (outre les actionnaires)
 - Fournisseurs, concurrents, distributeurs
- PP politiques :
 - Pouvoirs publics, régulateurs, fisc...
- Personnel, syndicats
- Filiales
- Banquiers
- Clients
- PP sociétales : commune, riverains d'une usine, société au sens large, associations professionnelles...

La gouvernance

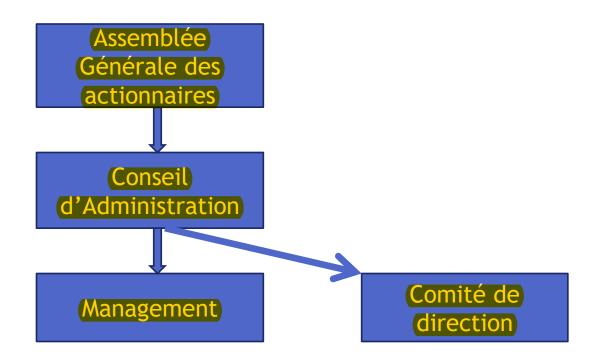
- Intérêt convergent des parties prenantes
- En Belgique, la loi « corporate governance » du 2 août 2002 précise la responsabilité
 - de l'Assemblée générale
 - des Administrateurs
 - du Comité de direction

Analogie avec l'Etat

- Population
 - Les électeurs élisent des députés
- Parlement : députés
- Gouvernement : ministres
 et
 1^{er} ministre
- Constitution de l'Etat fixe l'organisation et le fonctionnement d'un Etat

- Assemblée Générale
 - Les actionnaires élisent
 des administrateurs
- Conseil d'Administration:administrateurs
- Management :
 administrateurs exécutifs et
 administrateur délégué
 (CEO)
- Statuts de l'Entreprise

Les organes de gestion de l'Entreprise



- L'Assemblée Générale regroupe les actionnaires de l'entreprise; elle est souveraine
- Les actionnaires sont les propriétaires de l'entreprise
 - ils possèdent le capital de l'entreprise

• L'Assemblée Générale se préoccupe de la rentabilité du capital investi.

- L'Assemblée Générale :
- 1. nomme et révoque les administrateurs
 - 1 action = « carte d'électeur »
 - Comment ? Sur proposition du CA et vote
 - Equilibre ? En fonction des rapports de force de l'AG
 - Vote censitaire (// de l'Etat, suffrage universel)

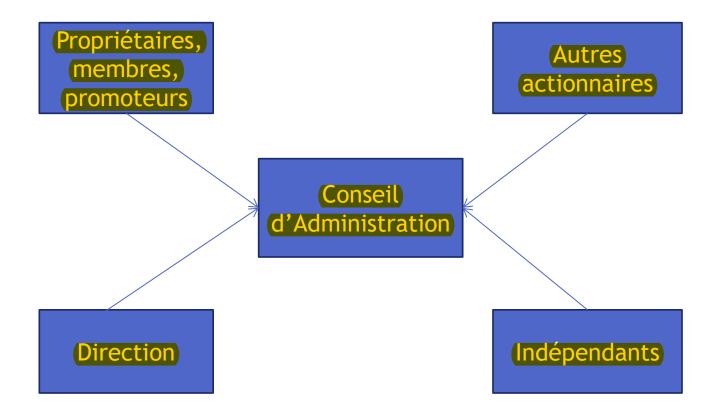
- L'Assemblée Générale :
- 2. (approuve les comptes annuels)
- 3. décide l'attribution ou non de dividendes
- 4. décide de modifier les statuts de l'entreprise
 - Conditions de présence et de majorité fixées par la loi
 - Eventuellement, par les statuts, dans les limites fixées par la loi!
- 4. décide de modifier la structure du capital

• ...

- L'Assemblée Générale se réunit :
 - Quand ? Pourquoi?
 - En assemblée ordinaire, <u>une fois par an</u>, <u>pour approuver les</u> comptes présentés par le Conseil d'Administration
 - En assemblée extraordinaire, « à la demande », pour :
 - modifier les statuts,
 - augmenter le capital,
 - voter la continuation de l'entreprise,
 - en cas de démission d'un administrateur...
 - Convocation :
 - Par voie de presse

- Le Conseil d'Administration (CA) regroupe les administrateurs de l'entreprise, élus par l'AG
- Les Administrateurs sont responsables collégialement de la gestion.
 - Responsabilité juridique
 - Devoir de loyauté envers les actionnaires
- Les Administrateurs peuvent déléguer la gestion quotidienne mais pas les décisions en matière de politique générale
- Il se préoccupe de <u>la pérennité de l'entreprise.</u>

- Le Conseil d'Administration est responsable du contrôle du management et des choix stratégiques.
- Le CA est l'organe principal de gestion et de prise de décision de l'entreprise
- Le CA doit veiller à la mise en place d'un système efficace de gestion d'entreprise.



- Le CA va nommer l'administrateur délégué = CEO (Chief Executive Officer), qui va mettre en œuvre la politique décidée par le CA.
- Le CA va nommer le comité de direction et le management
- Les Administrateurs exécutifs sont des personnes qui sont là tous les jours dans l'entreprise, qui ont un rôle actif dans la gestion de l'entreprise (direction ou cadre) et qui exécutent les décisions du C.A.
- Le CA a un président.

- Le Président du Conseil d'Administration :
 - Il a le rôle de convoquer le CA quand il l'estime nécessaire
 - Il définit l'ordre du jour
 - Il gère les débats, il a un rôle d'arbitrage
 - Bonne gestion : (corporate gouvernance)
 - Il n'est pas un exécutif
 - Il doit rester « au-dessus de la melée »
 - Il n'est absolument pas le CEO.

•Le C.A. va s'entourer de comités auxquels il délègue des prérogatives:

- Comité de rémunérations
- Comité de nominations
- Comité d'audit

 (loi du 17/12/2008 dans les sociétés cotées et les établissements financiers)

Les Comités du C.A.

- Comité de rémunérations et de nominations
 - Composé d'administrateurs indépendants
 - Prérogative : vérifier que l'entreprise a une politique de rémunérations cohérente
 - C'est un organe consultatif
 - Il fait des propositions au Conseil d'Administration, qui décide des rémunérations des dirigeants de l'entreprise (membres du comité de direction)

Les Comités du C.A.

Comité d'audit

- Prérogative : vérifier la bonne application des règles comptables
- Il va vérifier le bon respect des procédures
- Il convoque les réviseurs d'entreprise.
- Il conseille le C.A. en matière de communication financière sur les résultats intermédiaires (trimestriels ou semestriels) et annuels.

Illustration C.A.

« Je voudrais aussi souligner à quel point il est essentiel que le conseil d'administration soit vraiment indépendant de la gestion journalière. Chacun son rôle!

Quand je vais devant mon conseil d'administration pour par exemple - présenter mon projet de budget pour 2016, je passe littéralement un examen.

Quand les administrateurs sont également aux manettes dans l'entreprise, il y a un gros danger, celui de ne pas être capable de prendre le recul nécessaire avant telle ou telle décision. »

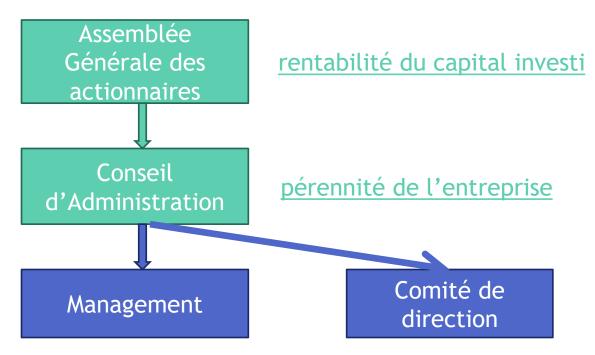
Réussir son entreprise: les conseils de Julien Coppens, directeur général des Petits Riens

02/02/2016 - Auteur: impulse.brussels - Adrien Mintiens

http://www.1819.be/fr/blog/reussir-son-entreprise-les-conseils-de-julien-coppens-directeur-general-des-petits-riens

Les organes de gestion de l'Entreprise

Ce que nous avons déjà abordé :



Le Comité de direction

Les statuts peuvent autoriser le conseil

d'administration à déléguer tout ou partie de ses compétences de gestion à un comité de direction.

Le conseil d'administration ne peut cependant pas déléguer la politique générale de la société et doit exercer le contrôle sur la gestion.

Les sociétés ne sont donc pas tenues d'instaurer un comité de direction.

Le Comité de direction

- Le Conseil d'Administrateur délègue son pouvoir de gestion quotidienne au comité de direction (CD)
- Le C.D. est composé d'exécutifs <u>uniquement</u>, administrateurs ou non
 - Par exemple, le directeur financier, le directeur de production
- C'est en quelque sorte le cabinet de l'Administrateur Délégué (// cabinet ministériel).

Le Management

- <u>Pilotage</u> de l'action collective au sein d'une organisation.
- Organisation &
 coordination des
 activités de
 l'entreprise.

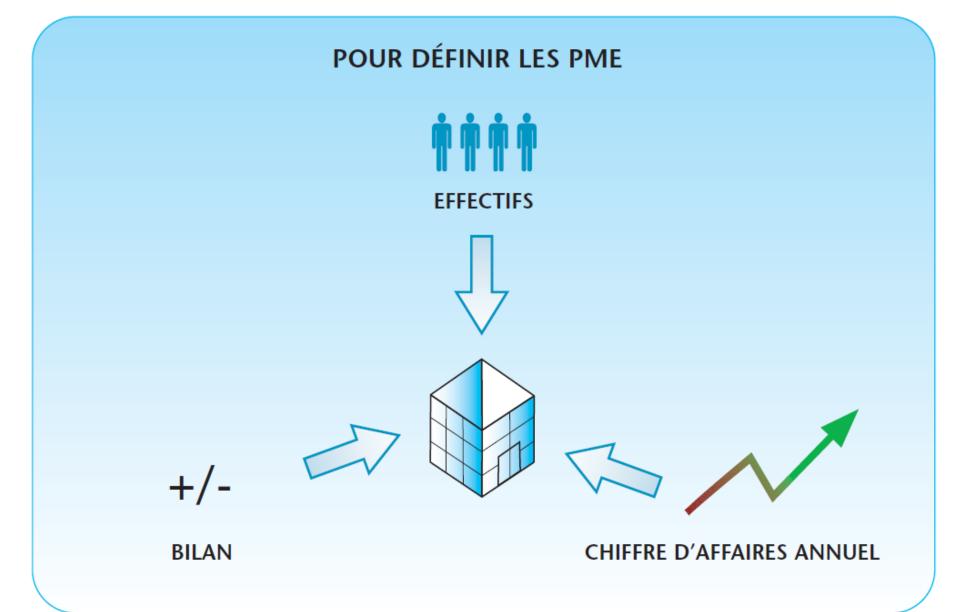
Ensemble du personnel responsable d'une entreprise ou d'une organisation, qu'on nomme en français
 « cadres », « dirigeants » ou « direction »

Le Management

• Le management est chargé de la gestion opérationnelle de l'entreprise et de la profitabilité des activités.

• Il met en œuvre les plans d'action qui découlent des orientations stratégiques.

Taille des Entreprises



http://ec.europa.eu/growth/smes/business-friendly-environment/sme-definition/index_en.htm

Définition

«La catégorie des micro-, petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises :

- qui occupent moins de 250 personnes et
- dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou
- dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.»

Extrait de l'annexe à la recommandation 2003/361/CE

PME: critères

	Effectif	CA annuel OU	Total bilan annuel
TPE (micro)	< 10 personnes	< 2 Millions €	< 2 Millions €
PE	< 50 personnes	< 10 Millions €	< 10 Millions €
ME	< 250 personnes	< 50 Millions €	< 43 Millions €

http://ec.europa.eu/growth/smes/business-friendly-environment/sme-definition/

Structure de l'entreprise

Structure Entreprise

- Diviser le travail
- L'organiser
- Assurer la coordination

Structure représentée par un organigramme

Management

- 1. Nombre de personnes
- 2. Système technologique
- 3. Répartition géographique
- 4. Taille
- 5. Environnement
- 6. Stratégie

Regroupement par fonctions

The C-level













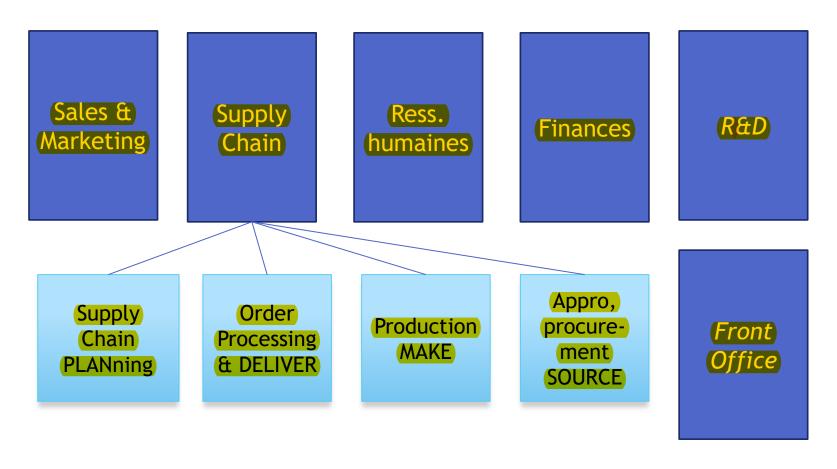






(Front) (Office)

Une autre vision



Autres regroupements

- 1. Ligne de produits
- 2. Clients (en fonction du public-cible; particuliersprofessionnels; collectivités-industriels)
- 3. Zones géographiques
- 4. Processus (usinage assemblage ...)
- 5. Combinaisons

Direction

- Directeur du marketing
- Directeur financier
- Directeur commercial
- Directeur de la recherche
- Directeur de production
- Directeur des achats
- Directeur des ressources humaines

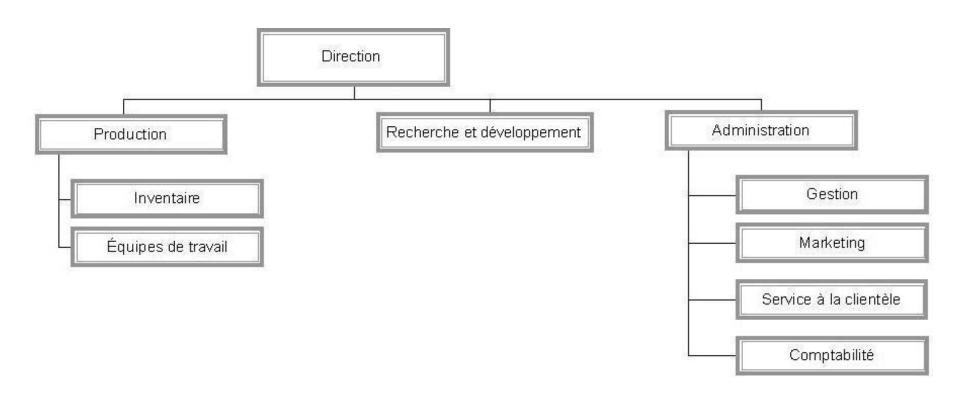
• • • •

Directeur général

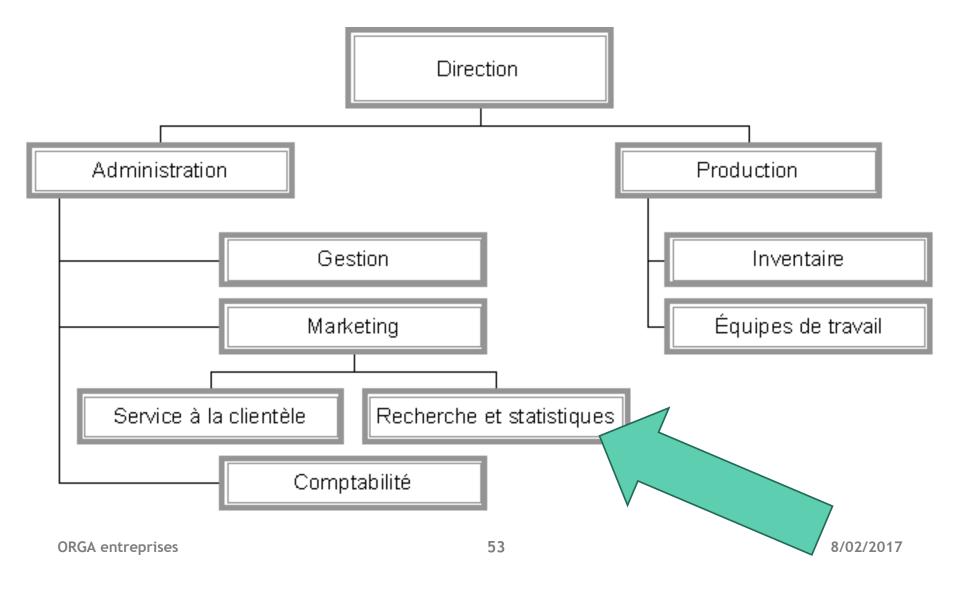
Lien avec les organes de gestion?

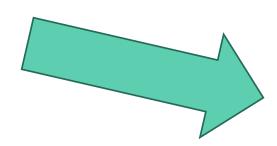
Exemples d'organigramme

Organigramme industriel



Organigramme particulier





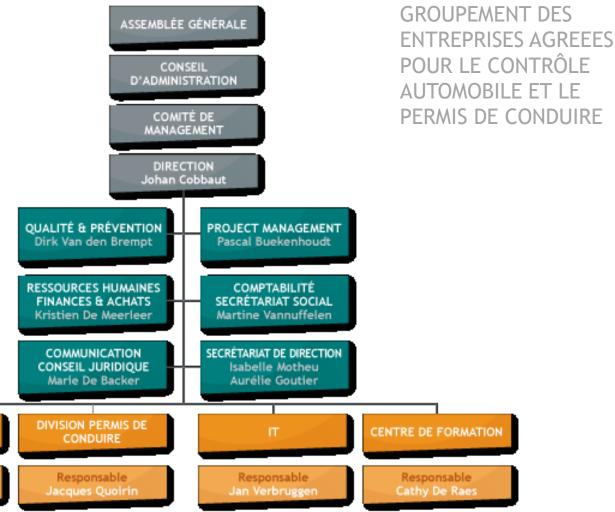
DIVISION CONTRÔLE

TECHNIQUE

Responsable

Philippe De Meyer

Organigramme GOCA



Organigramme PME, TPE?



PME, TPE - exemple

Une organisation particulière : le self-management

Pas d'organisation pyramidale fixe mais en fonction des compétences

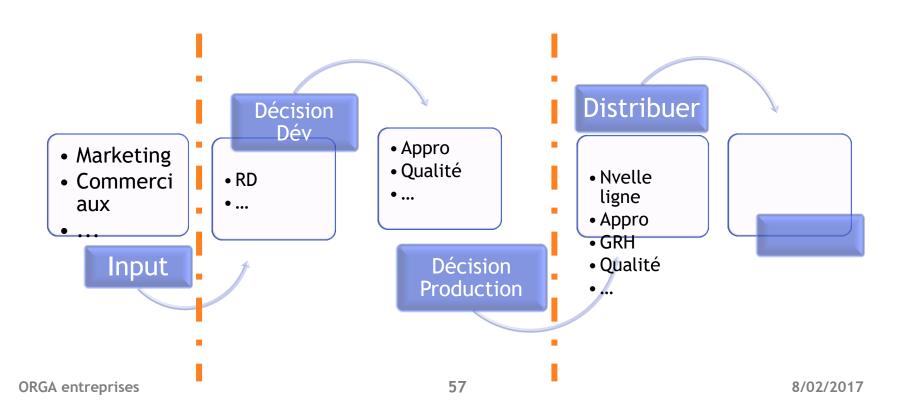
Stage observation 2015 Syemons Damien



- Prendre des initiatives
- Envoi d'une idée à tous le monde et création d'un groupe de discussion entre personnes motivées
- Chacun est son propre patron
- Faire attention aux excès; parfois compliqué par rapport à l'extérieur

Les directions fonctionnelles: interdépendance

Développer un nouveau produit :



Organisation / Processus

- Organisations très différentes
- « Qui fait quoi » très différent d'une organisation à l'autre
- Interdépendance fonctionnelle

- Processus assezidentiques
- Tâches assezidentiques



QUESTIONS?